Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260624-DCM2026062446-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 18 juin 2026

Date d'affichage : 18 juin 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de PLOËRDUT, dûment convoqué, s'est réuni, à l'espace Koëd Noz (suivant arrêté municipal du 22 juin N°00028/2026), sous la présidence de M. Jean Luc GUILLOUX, Maire.

**Présents** : M. GUILLOUX, Mme VOLA, M. SCRAIGN, Mme PLASSE, M. FOUILLÉ, M. NICOLAS, Mme EZANIC, M. GUILLEMOT, Mme LE MER, M. RÉTY, Mme PLANQUE, Mme ACHARD (arrivée à 19h13 et n'ayant pas pris part au vote des délibérations DCM 2026-06-24-41, DCM 2026-06-24-42, DCM 2026-06-24-43 et DCM 2026-06-24-44), Mme RUYET, M. BROUSSOT, M. ROUDAUT-DESFORGES.

**Secrétaire** : Monsieur Julien GUILLEMOT

## DCM2026-06-24-46 : Désignation d'un correspondant pour l'association « Collectivités Forestières »

Monsieur Jean Luc GUILLOUX expose à l'assemblée les principales actions menées par l'association « Collectivités Forestières ».
Les actions se déploient autour de 3 piliers fondamentaux :

- Défense des intérêts des collectivités : représentation auprès des pouvoirs publics départementaux, régionaux ou national, participation aux politiques forestières et structuration de la filière bois ;
- Démonstration par l'action : développement des chartes forestières, gestion foncière, gestion des risques, obligations légales de débroussaillage, construction bois, bois énergie en circuit court et adaptation face à l'urgence climatique ;
- Partenariats et formation : collaboration avec France Bois Forêts, PEFC (Programme de reconnaissance et des certifications forestières) et l'IGN et autres acteurs pour soutenir la profession, tout en proposant des formations et des supports d'information adaptés à nos besoins.

Les délégués désignés seront les interlocuteurs privilégiés de notre collectivité auprès de Communes Forestières France et de Communes Forestières Morbihan.

Monsieur le Maire propose de désigner les personnes suivantes :

- Délégué Titulaire : Monsieur Laurent FOUILLÉ
- Délégué Suppléant : Madame Laurianne ACHARD

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Désigne Monsieur Laurent FOUILLÉ en tant que délégué Titulaire**
- **Désigne Madame Lauriane ACHARD en tant que délégué suppléant**

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 056-215601634-20260624-DCM2026062446-DE

Certifié exécutoire

au vu de la transmission en Sous-préfecture
le :
Publié ou notifié le :

Le secrétaire
Monsieur Julien GUILLEMOT

Fait et déli[illegible]
susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,
JL. GUILLOUX

MAIRIE de PLOERDUT
56 (Morbihan)